



MÉMOIRE

Étudiants internationaux : une richesse essentielle à la vitalité du Québec



Introduction



Ce mémoire est déposé par Polytechnique Montréal dans le cadre de la consultation publique sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027. Il met de l'avant trois éléments centraux :

- L'importance des étudiants francophones internationaux pour le Québec;
- Les bénéfices découlant de la récente réforme du Programme de l'Expérience québécoise (PEQ);
- La nécessité de ne pas comptabiliser les étudiants internationaux dans les seuils qui seront retenus au terme de cet exercice.



Une richesse pour le Québec

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, les étudiants internationaux constituent un apport essentiel au développement économique québécois. À ce titre, l'enseignement supérieur québécois contribue à l'attraction de personnel hautement qualifié, actuel ou en devenir, dans des secteurs stratégiques pour l'économie québécoise, notamment ceux identifiés dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre.

Pour sa part, Polytechnique Montréal recrute d'ores et déjà environ 20% des nouveaux diplômés d'un DEC en sciences. Considérant que le bassin de recrutement est limité au niveau local, l'attraction d'étudiants internationaux francophones représente un levier essentiel pour augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée à des niveaux suffisants pour répondre aux besoins du marché du travail.

Avec plus de 50 000 ingénieurs, spécialistes et chercheurs diplômés depuis sa création il y a 150 ans, Polytechnique Montréal demeure fidèle à ses racines, dans la mesure où elle est aujourd'hui encore l'université formant le plus de Québécoises et de Québécois en génie. Cette prédominance des étudiants québécois s'accompagne d'une forte attractivité pour les talents internationaux. Ainsi, sur près de 5 500 étudiants inscrits au baccalauréat en génie, 1 200 proviennent de l'étranger.

À la maîtrise professionnelle, les 330 étudiants internationaux comptent présentement pour la moitié des inscrits. Ils intègrent normalement le marché du travail après environ deux ans, forts d'une formation de haut niveau doublée d'un stage en milieu de travail. Ces formations courtes sont particulièrement prisées des étudiants internationaux et des nouveaux arrivants. De fait, près de la moitié des 1 000 résidents permanents inscrits à Polytechnique sont inscrits à un programme court visant un gain en compétences rapide, en adéquation avec les besoins actuels du marché du travail.

Concernant les stages, 30% de ceux-ci se déroulent hors de Montréal, ce qui contribue aux efforts de régionalisation de l'immigration, tel que souhaité par l'actuel gouvernement. D'ailleurs, Polytechnique a récemment mis en place des mécanismes innovants pour stimuler la régionalisation post-études.

Peu importe leur lieu de naissance, ce sont les étudiants formés dans notre établissement qui contribuent à bâtir le Québec d'aujourd'hui et, surtout, de demain. Or, en dépit de leur importance dans l'écosystème académique, l'attraction et le recrutement des étudiants étrangers ne sont pas exempts de défis. On pense notamment :

- Aux frais de scolarité supérieurs à ceux des étudiants québécois (3 fois plus élevés pour les étudiants français et belges et 9 fois plus élevés pour les autres étudiants internationaux, par rapport aux étudiants québécois);
- Aux coûts liés aux activités de recrutement à l'international;
- Aux intentions de refus de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) qui causent des retards de traitement;
- Aux délais irréguliers de traitement de permis d'études par le gouvernement fédéral, et aux taux de refus élevés pour les ressortissants de certains pays;
- Aux démarches complexes pour obtenir la résidence permanente post-études;
- À l'accessibilité au logement;
- À l'aide à l'installation;
- Aux contraintes liées à la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, toute intervention du gouvernement pour faciliter l'attraction, l'accueil, la rétention et l'insertion des étudiants internationaux est salubre.

Polytechnique Montréal propose plusieurs commentaires et pistes d'amélioration pour aider le gouvernement dans sa réflexion.



PEQ : une refonte salubre

Compte tenu des enjeux susmentionnés, nous tenons à saluer la plus récente refonte du Programme de l'Expérience québécoise (PEQ). Cette dernière facilitera les demandes de résidence permanente pour les finissants d'un programme académique en français d'une université québécoise. Nous appuyons ce changement avec enthousiasme, car il enjoint les diplômés de nos établissements à poursuivre leur expérience québécoise dans des conditions plus confortables.

En agissant ainsi, le gouvernement injecte directement de la compétitivité et de l'attractivité dans ses établissements académiques en plus de renforcer son engagement vis-à-vis de la protection du français, qui fait évidemment partie intégrante de l'ADN québécois.

Cette refonte répare une iniquité préjudiciable à l'attractivité du Québec vis-à-vis des autres provinces canadiennes, lesquelles n'imposent pas la période tampon d'une année sur le marché du travail après l'obtention du diplôme afin d'amorcer les démarches de résidence permanente.

Après une diminution de près de 50% des demandes de sélection permanente entre 2019 et 2022, nous avons bon espoir de constater un regain dès cette

année. Il s'agit du vent de dos dont le milieu universitaire québécois avait grandement besoin.

Il est également de bon augure que le gouvernement soit à l'écoute des universités, qui sont bien placées pour identifier les mesures les plus susceptibles de permettre l'atteinte de ses objectifs en matière d'attraction de talents, en particulier dans les filières stratégiques pour l'économie québécoise.

En somme, **les modifications réglementaires proposées auront des retombées profitables à l'ensemble du milieu économique québécois et le gouvernement reconnaît l'apport des institutions d'enseignement supérieur comme facilitateurs et accélérateurs de l'intégration des nouveaux arrivants.** Nous espérons du même souffle qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) accepte davantage d'étudiants francophones africains, pourtant acceptés en amont dans les universités québécoises et par le gouvernement du Québec.



Étudiants étrangers : de l'importance de ne pas compter dans les seuils globaux

Nous sommes très heureux de pouvoir faire part au gouvernement du point de vue de Polytechnique Montréal relatif à la planification pluriannuelle de l'immigration pour la période 2024-2027. Nous sommes conscients que l'immigration représente une question délicate qui ne fait toujours pas l'objet d'un consensus au sein de la société québécoise et nous saluons l'initiative du gouvernement de présenter deux options et de les soumettre à ce vaste exercice de consultation.

Dans le contexte de la présente consultation, certains intervenants militeront pour un seuil annuel de 50 000 immigrants. D'autres défendront le scénario à 60 000 nouveaux arrivants. Polytechnique Montréal ne désire pas prendre position en faveur de l'un ou l'autre seuil. À titre d'institution d'enseignement supérieur, prendre une telle position ne fait pas partie de sa mission, ni même de son champ de compétences.

Ceci dit, Polytechnique Montréal est d'avis que les étudiants internationaux ne devraient pas être comptabilisés dans le seuil qui sera retenu au terme de cet exercice de consultation, et ce, quel qu'il soit.

Polytechnique est particulièrement bien placée pour constater combien l'expérience universitaire est un puissant moteur d'intégration. Au moment de l'obtention de leur diplôme, les étudiants internationaux formés chez nous ont suivi une scolarité très majoritairement en français, effectué des stages auprès d'entreprises et d'organismes québécois, souvent mené ou contribué à des travaux de recherche qui propulseront l'industrie de demain ou fait rayonner le Québec dans des compétitions internationales de prototypes.

Avant même la fin de leurs études, ils sont courtisés par des employeurs de partout au Québec, et ont, en outre, bien souvent déjà en main une offre d'emploi hautement qualifié dans un secteur en forte demande, qu'il s'agisse de l'aérospatiale, des technologies propres et des énergies vertes, de secteur biomédical, ou encore de la cybersécurité. Ces candidats à la résidence permanente sont une richesse dont le Québec peut difficilement se passer.

Si la réforme entreprise par le gouvernement provincial est bien destinée à « **moderniser le système d'immigration pour mieux sélectionner, intégrer et franciser les personnes immigrantes** » (*Planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027, consultation publique, 30 mai 2023*), force est de reconnaître que l'obtention d'un diplôme dans une université québécoise francophone garantit à toutes fins utiles l'atteinte de ces trois objectifs.

Pour toutes ces raisons, il nous semble que, dans le cadre de la planification pluriannuelle de l'immigration, les étudiants internationaux diplômés d'une université québécoise ne doivent pas être considérés sous l'angle de la capacité d'accueil, mais, bien au contraire, sous celui de la faculté de développement et de rayonnement du Québec.

Rappelons à cet égard que la compétition pour attirer les meilleurs talents s'est mondialisée au cours des dernières décennies. Dans ce contexte concurrentiel accru, le Québec doit se donner les moyens de ses ambitions et fournir des conditions d'accueil et d'intégration favorables aux étudiants internationaux qui contribueront à atteindre les objectifs de développement et de rayonnement du Québec.



Conclusion



Le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre et les perspectives démographiques requièrent que l'on aborde l'immigration dans l'optique d'assurer la vitalité du Québec. Cette vitalité dépend sans aucun doute de la capacité à bien intégrer les nouveaux arrivants. L'enseignement supérieur, en particulier francophone, constitue un mécanisme puissant pour assurer l'intégration de plusieurs immigrants qui contribuent aujourd'hui à la

prospérité du Québec. En choisissant d'abord une université québécoise, ils choisissent bien souvent d'y vivre et d'y travailler par la suite.

Or, la capacité des universités à attirer, former, retenir et insérer les meilleurs talents internationaux au bénéfice du développement économique et social du Québec est étroitement liée aux politiques provinciales d'immigration.

La modification réglementaire du PEQ proposée plus tôt cette année devrait permettre d'amorcer un renversement de la tendance et de rehausser l'attractivité du Québec auprès des talents internationaux. L'option de ne pas comptabiliser les étudiants internationaux dans les seuils d'immigration, si elle était choisie, consoliderait encore davantage les gains en attractivité et en rétention.

Polytechnique Montréal est d'avis que les effets cumulés des deux mesures constitueraient une action gouvernementale décisive pour assurer la contribution optimale des universités à la vitalité du Québec.

Polytechnique Montréal se tient à la disposition du gouvernement pour contribuer à la définition des meilleures mesures en matière d'immigration au bénéfice du milieu académique et de tout le Québec.



**POLYTECHNIQUE
MONTREAL**

Contact

Émilie Brière, Ph. D.

Cheffe, Relations institutionnelles, gouvernementales et engagement avec les communautés

emilie.briere@polymtl.ca

